

Stabulation libre avec litière sciure et aire d'exercice raclée pour 40 vaches laitières

Amélioration des conditions de travail et sécurité

Insertion paysagère

Confort des animaux

Maîtrise des coûts



Description de l'exploitation et du cheptel

- 40 vaches laitières Prim'Holstein
 - Quota de 255 000 litres
 - Mise en service en 2001
- 28 ha SAU dont :
 - 16 ha de maïs
 - 10 ha de prairie
 - 1,5 de céréales (blé/triticales), jachère
- 1 UMO + participation du père aux travaux d'entretien de l'exploitation

Petite région agricole

Élevage situé dans les Enclaves (limite Hautes-Pyrénées - Pyrénées-Atlantiques) se caractérisant par :

- Terre de Touya : terre noire et profonde, avec forte teneur en matière organique,
- 350 m d'altitude, 1 200 mm de pluviométrie,
- Zone à dominante polyculture élevage (élevage laitier ou élevage hors sol).

Témoignage des éleveurs

L'ancien bâtiment (logettes de conception ancienne) n'était plus adapté pour le troupeau et peu fonctionnel. Le but du projet était de faciliter le travail et améliorer le bien-être des animaux.

Étant seul, je ne souhaitais pas investir trop d'argent dans ce projet : la salle de traite a été conservée et un bâtiment déjà existant a été utilisé.

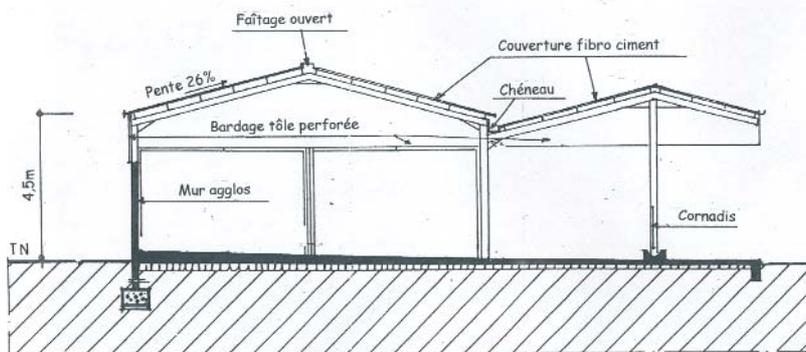


Le bâtiment en un coup d'œil

Stabulation libre avec litière sciure et aire d'exercice raclée pour 40 vaches laitières

Stabulation libre, aire d'exercice raclée :

- 585 m² couverts, deux bi-pentes accolés :
 - bâtiment 30 m x 19,5 m, qui abrite exclusivement l'aire de vie des vaches (laitières + tarées).
- Dimensions des aires de vie :
 - Aire de couchage : 10 m
 - Aire raclée : 5 m
 - Couloir d'alimentation : 4,5 m



2 bi-pentes accolés, avec décalage de toiture entre les 2 parties du bâtiment.



Pignon Sud bardé avec des tôles perforées.

Matériaux principaux

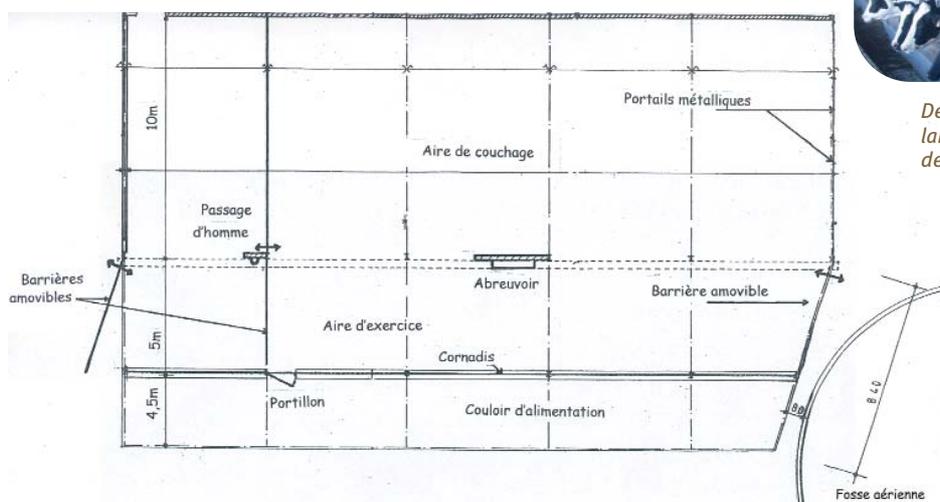
- Charpente métallique, murs crépis.
- Les murs, de 2 m de hauteur, sont surmontés de tôles perforées.
- Sol de l'aire de couchage composé de terre et de chaux mélangées et tassées. Aire d'exercice bétonnée.

Aménagement intérieur

- Bâtiment semi-ouvert avec couloir d'alimentation couvert.
- Couloir raclé de 5 m de large, avec un abreuvoir collectif accessible par l'aire d'exercice (photo 3).



Deux lots d'animaux : tarées et laitières en lactation séparées par des barrières amovibles.



Aspects du bâtiment

- Murs enduits beiges à l'intérieur et à l'extérieur.
- Toiture en fibro-ciment de teinte naturelle.
- Bardage en tôles perforées laquées de teinte verte.



Le confort des animaux

- Les animaux disposent de 8 m²/vache sur l'aire de couchage.
- Ventilation :
 - tôles perforées,
 - ouverture de la faîtière,
 - décalage de toiture,
 - long-pan ouvert.
- Limitation de la glissance du sol (photo 4).



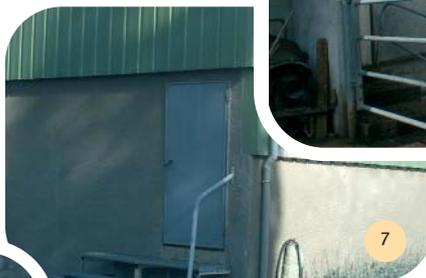
Aire d'exercice non glissante : béton frotté avec un balai de cantonnier avant prise.



Litière de sciure de pin : bonne absorption des liquides.

Le travail de l'éleveur

- Le bâtiment est conçu pour qu'une personne seule assure tout le travail.
- Le travail d'astreinte représente 4h/jour, pour les laitières et les taries.
- Nombreux passages d'homme et portillons.
- La sécurité de tous les intervenants (vétérinaire, inséminateur, éleveur) a été prise en compte (photos 7 et 8).



Accès au box des taries pour l'embarquement des réformes et surveillance des vêlages.



Cage de contention en sortie de salle de traite pour les soins et les IA.



Auge avec rebord pour ne pas devoir repousser l'ensilage.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global (hors salle de traite et fosse) : 62 000 € HT, soit un coût moyen de 1550 €/vache.
- La part d'autoconstruction : maçonnerie, aménagement intérieur, terrassement.
- Coût de fonctionnement indicatif : litière 5 824 € HT/an.

La gestion des effluents

- La position centrale de la fosse permet de récupérer l'ensemble des déjections et des eaux usées (fumière relais à proximité de la fosse et stockage du fumier au champ).
- Les eaux blanches et les eaux vertes sont récupérées dans la fosse.



Fosse à lisier (600 m³) en bout de bâtiment.

Insertion paysagère

- Abords du bâtiment propres et stabilisés.
- Fractionnement des volumes du bâtiment.



Plantation arbustive devant le bâtiment.



Commentaires des éleveurs

Aujourd'hui, je peux assurer seul le travail sur l'exploitation. Un ouvrier vient me remplacer certains week-ends : je souhaite privilégier ma vie de famille et mes loisirs.

Les animaux sont propres et logés dans de bonnes conditions.

Le box à vêlage, près de la salle de traite, permet d'isoler facilement une vache, tout comme la cage de contention en sortie de salle de traite.

Du point de vue de l'insertion paysagère, je prévois encore des améliorations, avec l'implantation d'une haie du côté Sud du bâtiment.

Je prévois de poser des tôles perforées sur toute la longueur du long-pan : la partie existante du bâtiment servait au stockage du matériel et ne comporte pas de ventilation sur son long-pan.

Si c'était à refaire...

- Améliorer la partie gestion des effluents : meilleure séparation des phases solides et liquides.
- Masquer l'impact visuel de la fosse.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **Mlle Caroline Nollet**
Tél. 05 62 34 66 74 - Email : c.nollet@hautes-pyrenees.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées, 20 place du Foirail, 65917 TARBES CEDEX 9

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.cra-mp.org
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier du Cas DAR.

Juin 2006

Avis des conseillers bâtiments

Bâtiment simple conçu de manière astucieuse et économe sans négliger, ni le confort des animaux, ni le travail de l'éleveur. En effet, seule la partie logement des animaux a été modifiée : réutilisation de la salle et traite et des anciens bâtiments.

Insertion paysagère particulièrement soignée.

Le décrochement de toiture entre les deux bi-pentes améliore la ventilation.

Attention au choix de la tôle perforée comme matériau de bardage à proximité de l'aire de couchage ; sa protection contre la pluie est souvent insuffisante.

Les circuits d'alimentation, des effluents, des animaux et des personnes extérieures sont bien séparés, autour et dans le bâtiment.